

Circuit de la Roche d'Ajoux au départ de Poule-les-Écharmeaux

Une randonnée proposée par gali69



Visorando



Randonnée n°3272933

Au cours de cette randonnée, vous passerez :

- Au-dessus d'un tunnel ferroviaire de 4153 m de long et à proximité d'un puits d'aéragé de 96 m de profondeur,
- Au Col des Écharmeaux, qui est un lieu de transit de marchandises entre les vallées de la Saône et de la Loire, depuis le XVI^e siècle. Napoléon y serait passé au retour de l'Île d'Elbe.
- À la Roche d'Ajoux (970 m), point culminant de la haute vallée de l'Azergues.

Durée :	5h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	15.77km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	493m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	488m	Régions :	Massif central, Beaujolais
Point haut :	961m	Commune :	Poule-les-Écharmeaux (69870)
Point bas :	550m		

Description

Se garer sur le parking de la nouvelle mairie, à proximité du cimetière.

(D/A) Du parking, suivre le circuit "Fleur" (Ouest) et emprunter la route qui descend à l'étang à longer. Traverser le hameau de la Goutte et en haut de la côte, prendre à gauche le chemin empierré en direction des Fondrus.

(1) Aux Fondrus, prendre à droite sur le sentier. Traverser la D385 **prudemment** et prendre en face le chemin goudronné en direction des Plaines. Sur votre gauche, dans un pré, le puits d'aéragé du tunnel ferroviaire. Traverser la D658 et rejoindre la D658E.

(2) À partir de cet embranchement, suivre le circuit "Poule - GR®7". Prendre à droite la piste en direction des Écharmeaux. Au bout de la piste, emprunter à droite la D10E sur 100 m.

(3) Au Col des Écharmeaux, tourner à gauche sur le chemin entre les maisons avant le rond-point. Traverser **prudemment** la D385 en restant sur le circuit "Poule - GR®7", en direction du Bois des Écharmeaux.

(4) Laisser le GR®7 sur la droite et la piste empierrée d'en face, pour suivre le circuit "Poule" à gauche, puis à la fourche la piste de droite sur le circuit "Poule" jusqu'à prochaine intersection.

(5) Prendre à gauche pour suivre à nouveau le GR®7 jusqu'à la Roche d'Ajoux. à la cote 970.

(6) Grimper sur la Roche pour admirer le panorama. Poursuivre sur le circuit "Poule - GR®7" en direction de la Croix d'Ajoux, en suivant les trace sur la ligne de crête, puis la piste.

(7) À la Croix d'Ajoux, quitter le GR®7 pour prendre à droite la route qui descend à Chenillette. Au bout de 200 m, prendre à droite le sentier descendant "circuit "Poule" jusqu'à retrouver le GR®7 en direction des hameaux de Chansaye et de Pierre-Longue. Poursuivre sur le circuit "Poule - GR®7" jusqu'à la D337.

(8) À la D337, quitter le GR®7 et emprunter à gauche la route qui traverse le hameau de Pierre-Longue sur le circuit "Poule". À la sortie du hameau, prendre à droite le chemin. Traverser **prudemment** la D337, pour poursuivre en face sur le sentier.

Points de passages

- D/A Parking de la nouvelle mairie**
N 46.148954° / E 4.456209° - alt. 572m - km 0
- 1 Les Fondrus**
N 46.149238° / E 4.444407° - alt. 604m - km 1.14
- 2 Le Perron**
N 46.154905° / E 4.430482° - alt. 702m - km 2.6
- 3 Col des Écharmeaux**
N 46.167276° / E 4.440584° - alt. 712m - km 4.33
- 4 Bifurcation à gauche en quittant le GR7**
N 46.170778° / E 4.456284° - alt. 835m - km 5.69
- 5 Jonction GR7**
N 46.175674° / E 4.461096° - alt. 886m - km 6.46
- 6 Roche d'Ajoux**
N 46.178765° / E 4.462087° - alt. 951m - km 6.93
- 7 La Croix d'Ajoux**
N 46.18505° / E 4.467889° - alt. 856m - km 7.89
- 8 D337**
N 46.165211° / E 4.472749° - alt. 699m - km 10.59
- 9 Bifurcation à droite**
N 46.161923° / E 4.478215° - alt. 690m - km 11.22
- 10 La Croix des Trèves**
N 46.148044° / E 4.476008° - alt. 662m - km 13.01
- 11 Direction "Château des Fougères", après l'Azergues (rivière)**
N 46.154577° / E 4.464903° - alt. 582m - km 14.24
- 12 Château de la Combe**
N 46.151184° / E 4.460362° - alt. 579m - km 15.22
- D/A Parking de la nouvelle mairie**
N 46.148954° / E 4.456214° - alt. 572m - km 15.77

(9) À la 1^{re} fourche, prendre à droite puis à la suivante à gauche pour s'engager dans le Bois de la Pouge et parvenir au lieu-dit la Croix des Trèves.

(10) Tourner à droite sur la route, laisser le circuit "Poule" pour suivre le circuit "Champignon" en direction des Fougères.

(11) Prendre à droite le chemin qui monte derrière une maison après un ancien moulin. Passer à proximité du Château des Fougères et devant deux étangs. Au croisement de la Croix, prendre la route de droite et passer devant le Château de la Combes.

(12) Après le château prendre immédiatement le sentier à gauche qui rejoint la Rue centrale à l'entrée du village. Contourner l'église par la droite pour retrouver le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

L'itinéraire emprunte le circuit "Fleur" » (entre D/A et 2), le circuit "Poule" » (entre 2 et 9), et le circuit "Champignon" » (entre 9 et D/A).

A proximité

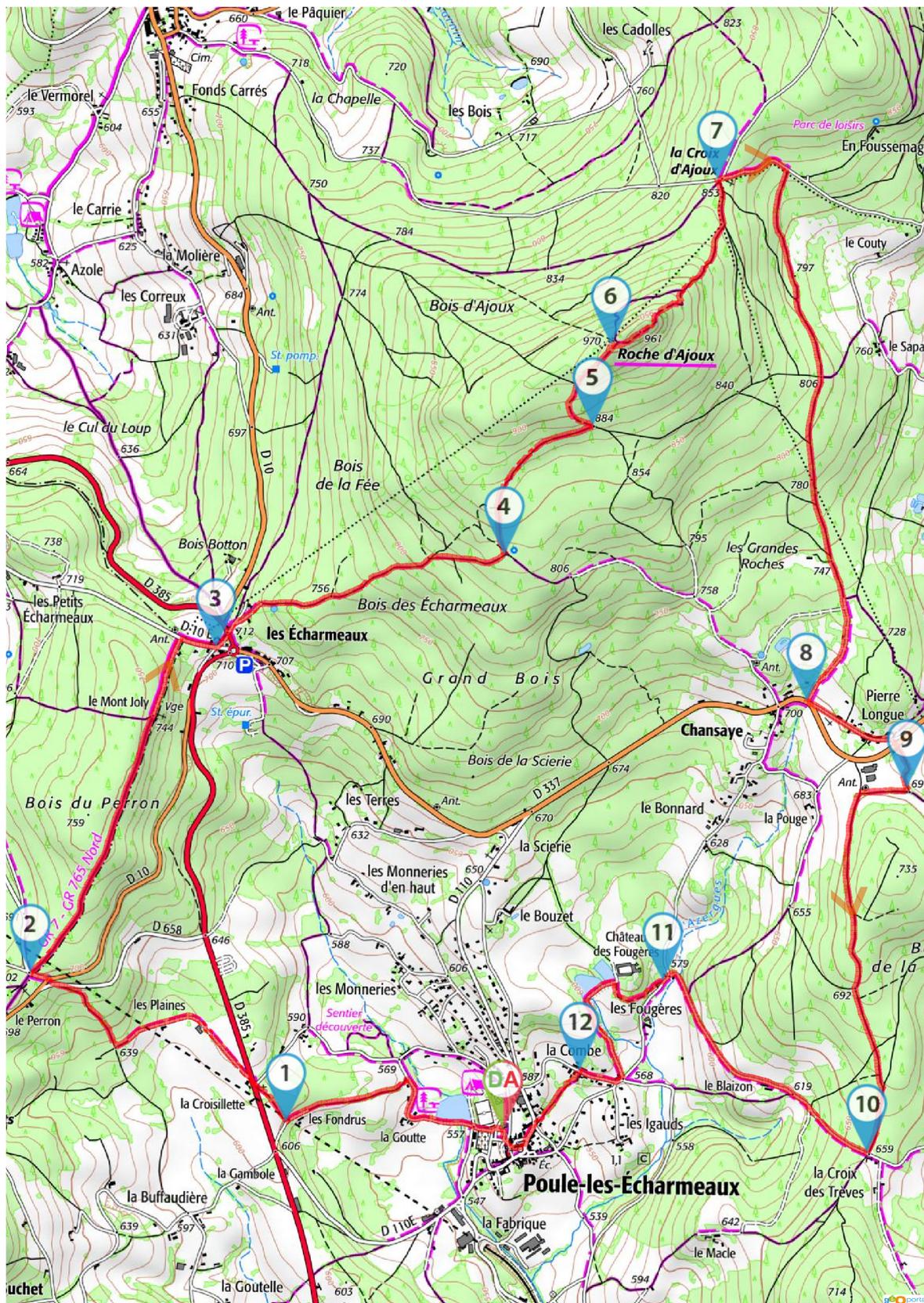
À Poule-les-Écharmeaux, son église, les Châteaux des Fougères et de la Combe.

Au Col des Écharmeaux, la statue de Napoléon.

Depuis la Roche d'Ajoux, un panorama sur le Monts du Beaujolais, le Charolais, le Roannais et derrière le Saint-Rigaud (1009 m) point culminant du département.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-roche-d-ajoux-au-depart-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.